



L'affiliation à un club de sport peut s'avérer coûteuse et décourager certains parents. C'est pourquoi la Mutualité Libérale soutient la pratique sportive en octroyant une intervention annuelle pouvant atteindre 50 EUR.

Un coup de pouce de 50 EUR

En effet, la pratique régulière d'une activité sportive est bonne pour la santé et le bien-être. L'initiation d'un sport dès le plus jeune âge contribue positivement au développement physique, au maintien de la forme et à l'éducation de nos enfants. Ecole de vie, participation collective, apprentissage des règles, respect d'autrui, goût de l'effort,...autant d'atouts pour les jeunes.



Mutualité Libérale

Hainaut – Namur

www.mut409.be

Notre but? Vous combler! ★

Pour qui ?

Tous les bénéficiaires âgés de 25 ans au plus et bénéficiant des allocations familiales.

L'avantage est étendu aux bénéficiaires handicapés de plus de 25 ans bénéficiant des allocations familiales.

Quelles formalités ?

La remise d'un document fourni par la mutualité et complété par le club sportif affilié à une fédération sportive nationale, régionale, provinciale ou communale (base COIB/ADEPS) ainsi que d'une photocopie de la carte d'affiliation et de la preuve de paiement.

Pour pouvoir prétendre à cette intervention, être en ordre d'assurance complémentaire depuis au moins 6 mois à la date de l'affiliation au club de sport

Un renseignement ?

Auprès de votre délégué local ou par téléphone
Hainaut : 064 23 61 90
Namur : 081 23 18 23

Mutualité affiliée à l'Union Nationale des Mutualités Libérales

